

### **Création de la première unité pour personnes handicapées vieillissantes en Paca, aux Mées dans les Alpes de Haute-Provence.**

*Marseille, le 4 avril 2018.*

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) informe de la création, aux Mées dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) doté de la première unité pour personnes handicapées vieillissantes en Paca. Cette création résulte de la transformation, depuis le 1er janvier 2018, de l'hôpital des Mées en Ehpad Lou Cigalou, en collaboration avec le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence.

Le nouvel Ehpad accueille actuellement 72 résidents dont 10 sont pris en charge au sein de l'unité pour personnes handicapées vieillissantes, tout particulièrement adaptée aux travailleurs handicapés sortant d'établissement et service d'aide par le travail (Esat) et aux personnes handicapées en raison de troubles psychiques et prises en charge, jusque-là, au sein du service de psychiatrie du centre hospitalier de Digne-les-Bains.

La création de cette première unité pour personnes handicapées vieillissantes permet de libérer des places pour les jeunes adultes, en attente par exemple d'une admission en Esat.

Dans le cadre cette réorganisation, l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) de l'ancien centre hospitalier a été transférée, pour partie, au centre de soins de suite et de réadaptation du Cousson à Digne-les-Bains.

Ce renforcement du service de soins et de suite et de réadaptation polyvalente du Cousson permet d'assurer une meilleure qualité de la prise en charge par une réelle continuité médicale et de fluidifier le parcours du patient en sortie d'hospitalisation du centre hospitalier de Digne-les-Bains.

L'activité SSR qui portait sur la prise en charge de personnes souffrant de surpoids et de problèmes endocriniens est assurée par le centre hospitalier de Sisteron.

Cette nouvelle organisation de l'offre de santé a reposé sur la mobilisation des acteurs locaux, (institutions, élus et partenaires) et des professionnels de santé. Elle favorise une dynamique attractive sur ce territoire.